

**Étaient présents :**

1. M. BAILLET Sébastien
2. M. LEPRÊTRE Régis
3. Mme WACOGNE Aurore
4. Mme POMMIER Marie-José
5. Mme FOURNIER Pauline
6. M. GOSSELIN Jean-Michel
7. Mme ROUX Bérénice
8. M. MATHIAS Serge
9. Mme BONVOISIN Nathalie
10. M. LEPRETRE Emmanuel
11. Mme CALOIN Allison
12. M. RAMET Fabien
13. Mme HENRIETTE Aurélie
14. M. HOLMÈS Arnaud
15. Mr CARALP Philippe
16. Mme ÉLYSÉ Andréa
17. M. WAROT Laurent
18. Mme LOTH Cécile
19. M. TINDILLER Franck
20. M. DE ROQUIGNY Antoine
21. Mme MAILLART Maryse
22. Mme PRUVOST Coralie
23. M. LAMOUR Jean-Pierre
24. M. BERRIER Paul
25. Mme DHALENNE Brigitte

**Absent(s) excusé(s) :**

1. Mme TILLIER Nathalie donne procuration à Mme BONVOISIN Nathalie
2. M. BONVOISIN René donne procuration à Mme FOURNIER Pauline
3. M. HAGNERÉ Damien à Mme WACOGNE Aurore
4. Mme PHILIPPOT Loëtitia à Mme CALOIN Allison
5. M. RAMET Philippe à M. BAILLET Sébastien
6. Mme CATHERIN Athénaïs à M. MATHIAS Serge
7. M. CAUX Franck à MR TINDILLER Franck
8. M. RAMET Dominique à M. BERRIER Paul

**Secrétaire de séance :** Mme WACOGNE Aurore

En exercice : 33

Présent(s) : 25

Absent(s) – Procuration(s) : 8

Absent(s) non excusé(s) : 0

## DÉLIBÉRATION N° 2026-18

**OBJET : Désignation des représentants du Conseil municipal à l'Association des Amis du Musée de la Marine et au Comité de gestion du Musée de la Marine**

**Vu** le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L2121-21 ;

**Considérant que**, suite au renouvellement du Conseil municipal, il convient de procéder à la désignation des représentants de la commune au sein de l'Association des Amis du Musée de la Marine et du Comité de gestion du Musée de la Marine ;

**Considérant** que le scrutin secret a lieu lorsqu'un tiers des membres présents le réclame ou s'il y a lieu de procéder à une nomination ou à une présentation. Dans ce dernier cas, il s'agit d'une élection à trois tours de scrutin (si aucun des candidats n'a obtenu la majorité absolue après deux tours de scrutin secret, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative ; à égalité de voix, l'élection est acquise au plus âgé). Sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin, le conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret en cas de nomination ou de présentation ;

**Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide de :**

- **procéder à un vote à main levée pour la désignation des membres du Conseil municipal à l'Association des Amis du Musée de la Marine et au Comité de gestion du Musée de la Marine ;**
- **désigner les représentants du Conseil municipal à l'Association des Amis du Musée de la Marine :**
  - Monsieur Sébastien BAILLET
  - Madame Marie-Josée POMMIER
  - Madame Pauline FOURNIER
  - Monsieur Laurent WAROT
- **désigner les représentants du Conseil municipal au Comité de gestion du Musée de la Marine :**
  - Monsieur Sébastien BAILLET
  - Madame Marie-Josée POMMIER
  - Madame Pauline FOURNIER
  - Monsieur Laurent WAROT
- **préciser que :**
  - les représentants sont désignés pour la durée du mandat municipal ;
  - ils peuvent être remplacés à tout moment par délibération du Conseil municipal.

**La délibération est adoptée par 26 voix pour et 7 abstentions** (Mr Franck Tindiller, Mr Franck Caux, Mr Jean-Pierre Lamour, Mr Antoine De Rocquigny, Mr Paul Berrier, Mme Brigitte Dhalenne et Mr Dominique Ramet).

Le Maire d'Étapes-sur-mer,  
Sébastien BAILLET

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Nomenclature acte : 5.3 (Désignation de représentants)

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le 27 avril 2026

Date de la publication le 27 avril 2026